

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES CHIENS D'ARRÊT
(16 Janvier 2007)

Présents : MM. G. ARTHUS - C. BOUCHER – Ph. DUBROCA - R. GERLET – J. GOUBIE - C. HUGUENY – J.C. PIAT - J.M. PILARD – Y. TASTET.

Ordre du jour :

- I. Election du Président de la Commission d'Utilisation Nationale des Chiens d'Arrêt (CUNCA).***
- II. Calendrier de printemps.***
- III. Résultat des examens d'élèves juges.***
- IV. Examen de juges stagiaires.***
- V. OPEN de France du Printemps 2007.***
- VI. Lieu et sélectionneurs des coupes d'Europe de printemps.***
- VII. Dernier examen du règlement des field trials de printemps, BICP, BCE et TAN.***
- VIII. Critères de désignation des juges formateurs.***
- IX. Open de France d'Automne.***
- X. Concertation / Formation pour juges et présentateurs.***
- XI. Demandes pour être membre de la C.U.N.C.A.***
- XII. Examen juge de grande quête de M. F. MERLE DES ISLES.***
- XIII. Courrier de M. G. HERAUD.***
- XIV. Questions diverses.***

10 h. 15 ouverture de la séance.

Monsieur Gérard ARTHUS, Président de la S.C.C, salue les membres de la Commission avant les travaux, ne pouvant pas rester en séance.

I - Election du Président de la Commission d'Utilisation Nationale des Chiens d'Arrêt (CUNCA).

Le secrétaire, C. BOUCHER, organise l'élection et demande un tour de table pour relever les candidatures à ce poste. Un seul candidat : M. Jacques GOUBIE. Le vote se déroule à bulletin secret et le scrutin désigne par 6 voix : OUI, 1 voix : NON, 1 bulletin : BLANC, M. J. GOUBIE président de la CUNCA.

Le président remercie les membres de la Commission. Il dirige alors la réunion.

II - Etablissement du Calendrier de printemps 2007

Le projet est présenté par C. BOUCHER et accepté après la modification de la page 2 concernant les manifestations internationales, de la suppression d'un C.A.C.I.T. pour une organisation qui ne peut organiser que quelques solos et 1 couple de chiens Britanniques ainsi qu'une spéciale de race continentale qui se serait déroulée le même jour qu'un concours ouvert pour les continentaux.

133 journées sont proposées ce printemps pour 128 au printemps 2006.

Le montant de l'engagement, fixé par la CUNCA, est de 31 euros, sans augmentation depuis le printemps 2004. Le montant sur gibier sauvage est le même que pour les épreuves de printemps. Ce montant s'impose aux organisateurs.

Dés les modifications effectuées le calendrier sera mis en ligne sur le site de la CUNCA.

III - Résultat des examens d'élèves juges.

Quatre candidats préalablement présentés par leur club de race respectif ont passé l'examen le 15 Janvier 2007 dans les locaux de la S.C.C.

L'enveloppe contenant l'identification des candidats est décachetée en séance et après examen des copies et débat le président de la commission déclare reçus à cet examen :

Messieurs :

Bernard GARRIDO présenté par le Club de l'Epagneul Breton ;

Lionel GAY présenté par le Red Club ;

Daniel PROVOST présenté par le Club du Setter Anglais.

M. Jean louis HUPE qui a échoué pour la deuxième fois ne pourra plus se présenter à cet examen.

Pour compléter le dossier, les candidats doivent fournir une photocopie recto verso de leur carte d'identité, un extrait de casier judiciaire ainsi qu'une attestation sur l'honneur stipulant ne pas faire commerce de chiens et deux photographies d'identités .Il conviendra de les informer que dans l'avenir proche un juge ne pourra plus présenter des chiens dont il ne serait pas le propriétaire.

Il est précisé que les élèves Juges peuvent donner les résultats de leur concours sous la responsabilité du président de leur jury.

IV Examen de juges stagiaires.

Les élèves juges demandant à passer leur examen ce printemps seront convoqués par le secrétaire qui, autant que possible, tiendra compte de leurs souhaits.

Les Sociétés Canines Régionales seront avisées pour la formation de leur jury en conséquence.

V – OPEN de France de Printemps 2007

L'OPEN de France du printemps 2007 se déroulera à BONNIERES (62) organisé par M. P. DEBRE.

C. BOUCHER se mettra en relation avec l'organisateur pour toutes les modalités.

Les récompenses exigées pour la participation : 2 CACT ou RCACT dont 1 en ouvert, obtenues au printemps en 2005 et 2006, en G.Q. 1 EXC.

VI - Lieu et sélectionneurs des coupes d'Europe de printemps.

La coupe d'Europe des continentaux aura lieu les 9 et 10 Mars en Italie. M. R. GERLET à réservé deux dates pour cette sélection. Elle aura lieu le 25 Février à LUTZ en DUNOIS (28) par M. Jean François MAILLET.

Condition: 2 C.A.C.T. ou 2 R.C.A.C.T. de printemps dont 1 en ouvert, en 2005 ou 2006.

La coupe d'Europe de grande quête se déroulera les 2 ET 3 MARS à THESSALONIKI (GRECE) . Le sélectionneur est M. Bruno MAURY .

Défraiement : Chaque présentateur percevra de la S.C.C. un montant de 610 €

VII – Dernier examen du règlement des field-trials de printemps, BICP, BCE et TAN.

Le Président de la C.U. remercie toutes les personnes ayant donné leur avis sur le fond et la forme.

A sa demande Ph. DUBROCA commente article par article toutes les observations formulées

Après débat une rédaction définitive est adoptée à l'unanimité.

Ce règlement qui annulera et remplacera le précédent sera intitulé REGLEMENT DES FIELD-TRIALS POUR CHIENS D'ARRET du 17 Janvier 2007. Les dates d'application arrêtées dans les avenants 1, 2, 3, 4 y sont intégrées.

Le règlement du B.I.C.P et B.C.E. sera finalisé par MM. J. GOUBIE – R. GERLET – C. HUGUENY.

Le règlement du T.A.N. est revu par la commission et annexé aux présentes.

Les trois règlements ainsi que les trois chartes seront inclus dans un même document, financé une partie par un sponsor et le reste par le reliquat de la caisse de péréquation. Il sera notifié aux juges et organisateurs, mis en ligne sur le site de la CUNCA et distribué gratuitement lors des concours.

VIII – Critères de désignation des juges formateurs.

M. J.M. PILARD lit le document qu'il a préparé sur le sujet, à la demande de la Commission du 18 Mai 2006. Ce document sera adressé à tous les membres de la C.U.N.C.A. pour étude et propositions en particulier dans le cadre d'un débat en conférence par courriel avant examen et finalisation lors de la prochaine réunion de la commission.

Les clubs de race seront ensuite invités à proposer des candidats parmi leurs juges qualifiés les plus expérimentés et les plus disponibles sur la base de ce document qui leur sera communiqué. La liste finale qui prendra en compte la représentation des races dans les épreuves sera établie par la commission éventuellement par un vote à bulletin secret pour les candidatures ne faisant pas l'unanimité.

Le débat fait ressortir un accord de principe unanime pour organiser un contrôle continu avec désignation auprès de chaque élève d'un juge formateur référant.

IX – Open de France d'Automne.

Un courrier adressé par M. J.G. DUCOM, Président de la Sté. Canine des Landes propose l'organisation de l'Open de France - Coupe de la S.C.C. à l'automne 2007. La Commission retient cette proposition pour les 19 et 20 Octobre à ESCOURCE (France). Les membres de la CUNCA remercie le président DUCOM pour son dévouement à la cynophilie française.

X – Concertation / Formation pour juges et présentateurs.

Ce projet s'avère, selon JC PIAT, plus difficile à réaliser que prévu. Il insiste pour qu'il soit néanmoins poursuivi. La mise en place des situations pouvant prêter à discussions, que l'association des dresseurs a accepté de prendre en charge étant complexe, le délai du 9 Juin 2007 est trop court mais le projet n'est pas abandonné.

Les membres de la commission acceptent de donner un délai supplémentaire mais insistent sur la nécessité de concrétiser ce projet.

XI – Demande pour être membre de la C.U.N.C.A.

Le Président de la S.C.C. ainsi que J. GOUBIE ont reçus quelques demandes de responsables cynophiles souhaitant intégrer la commission.

Après débat auquel tous participent la commission décide à l'unanimité de ne proposer au comité de la SCC aucune modification et de rester dans la formation arrêtée après les dernières élections et ce jusqu'en Juillet 2009. Elle a été formée comme toutes les Commissions en Juillet 2006 pour trois années.

Le Président J. GOUBIE précise toutefois qu'il continuera de travailler autant que nécessaire avec tous les Présidents des clubs de race, la communication étant à développer, il s'y emploiera.

XII – Examen juge de grande quête de M. F. MERLE DES ISLES.

Le Jury de l'examen était composé de MM. Y. GUILBERT- JULIEN, Président, et MARTIN. Le club du Setter Gordon qui avait présenté la candidature de M. MERLE DES ISLES était représenté dans le jury en la personne de son Président Yves GUILBERT. En conséquence la Commission valide l'examen.

XIII – Courrier de M. G. HERAUD.

Lecture par M. J. GOUBIE du courrier adressé par M. G. HERAUD. La Commission ne donne pas suite au courrier mais en cas de récurrence instruit un dossier auprès du Comité de la S.C.C.

XIV – Questions diverses.

Philippe DUBROCA demande à passer l'examen de juge qualifié de G. Q. et quitte la séance pour délibération de la commission.

Il a été nommé stagiaire le 7 Juillet 2004.

Pas d'objection de la part des membres de la commission, il passera son examen au printemps prochain.

Réintégration de M. DUBROCA.

Le Président informe que M. POTELLE a démissionné de sa fonction de juge et qu'il a renvoyé sa carte à la S.C.C.

Le Pointer Club Belge désire organiser un concours de G.Q. en France, en Champagne-Ardenne.

La Commission n'est pas favorable à cette organisation qui ne figurera donc pas au calendrier.

C. BOUCHER fait part d'une question posée par le service informatique de la S.C.C. demandant la nécessité de saisir les noms des assesseurs lors des palmarès en field-trial.

La Commission ne trouvant pas de valeur ajoutée, n'en voit pas le besoin.

La Coupe d'Europe de G.Q. sera organisée en France en 2008 sur deux jours plus une journée réservée pour le prix d'excellence. Cette manifestation aura lieu dans la même période que le championnat d'Europe de G.Q. des pointers ainsi que le championnat d'Europe des setters anglais.

Les Championnats du Monde de gibier tiré se dérouleront, dans les betteraves, les 1^{er}, 2 et 3 Octobre en Belgique.

Aucun membre de la Commission ne désirant prendre la parole, le Président J. GOUBIE clôt la séance à 17 h. 40.

Il indique que le procès verbal de la réunion sera adressé à tous les Membres de la Commission pour d'éventuelles rectifications avant proposition de ratification par le comité.

La prochaine réunion aura lieu le Mardi 16 Mai 2007.